Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJECTIONS FINANCIÈRES SUR LES REVENUS D'IMPÔTS

L'Etat de Vaud et l'Université de Lausanne travaillent ensemble

En juin dernier, le Conseil d'Etat a mandaté l'Institut de macroéconomie appliquée 'CREA' de l'Université de Lausanne en vue de modéliser l'évolution des principaux revenus d'impôts du canton de Vaud sur la période 1965 à 1998. Dans un deuxième temps, il s'agissait d'établir, sur la base de ce modèle, les prévisions pour les revenus d'impôts 1999-2006. Cette approche académique à long terme a été comparée à l'approche budgétaire en vigueur. De manière générale, les projections financières de l'E

Pour chaque type d'impôt , l'Institut CREA a développé une équation économétrique visant à établir une relation entre l'impôt et un certain nombre de variables indépendantes. Chaque équation a pour but de suivre l'évolution quantitative de l'impôt dans le temps. Certains impôts peuvent être modélisés de façon fort satisfaisante (impôts sur le revenu et la fortune), ils sont donc prévisibles, alors que d'autres ne se prêtent pas bien à ce type d'exercice (impôt sur le bénéfice et capital). Un seul impôt n'a pas pu faire l'objet d'un modèle ; il s'agit de l'impôt sur les successions et donations. Ce type d'analyse permet de voir dans quelle mesure les revenus d'impôts suivent ou non l'activité économique du canton.

Fondées sur trois scénarios liés à l'évolution future du revenu cantonal, les prévisions financières 1999-2006 établies par CREA ont été comparées aux projections financières de l'Etat de Vaud pour les années à venir. De manière générale, le budget 2000 et les projections cantonales sont proches du scénario CREA qui prévoit une croissance du revenu cantonal d'environ 3%.

Le gouvernement se réjouit du développement de telles collaborations entre l'Etat et les milieux académiques ainsi que de l'enrichissement mutuel découlant de ce travail commun.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 octobre 1999

Renseignements complémentaires : Mme Délia Nilles, Directrice adjointe de l'Institut CREA (021) 692 33 53 M. Charles Favre, Chef du Département des finances (021) 316 20 01 Il s'agit des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, le bé

CREA